



CA26 / GARCIA Olivier/06 07 36 41 41
olivier.garcia@drome.chambagri.fr



FDGDON / Aline POISSON
06 84 35 85 46



JAILLANCE
FERMOND Nicolas
06 22 42 54 05
n.fermond@jaillance.com



Syndicat de la Clairette et des vins du Diois /
BROCCHIERI Sophie / 04 75 21 29 76



AGRIDROME / OLLIER Christian



Ets PERRET / MONTMAGNON Anaïs



VALSOLEIL / ODDON J-Luc



VALSOLEIL / CHALABREYSSE Vincent

OPE COS ENR 40 - 29.03.13



Conseil collectif

N°253 / 15 mai 2018

INFORMATION SYNDICALE:

ASSEMBLEE GENERALE

Syndicat de la Clairette de Die et des Vins du Diois :

JEUDI 24 MAI 2018 à 18H

À la Maison de la Clairette - Vercheny

SOMMAIRE

Phénologie
Météorologie
Pulvérisation de début de saison
Mildiou
Oïdium
Erinose/Acariose
Vers de la grappe
Epamprage
Prévisions météorologiques



Maître d'ouvrage / Syndicat de la Clairette de Die et des Vins du Diois

Maître d'œuvre / Chambre d'Agriculture de la Drôme

Rédaction / Olivier GARCIA

Mise en page / Sophie BROCCHIERI

Avec la participation technique / JAILLANCE, FDGDON, AGRIDROME, PERRET, TERRES DIOISES, VALSOLEIL

Bulletin météorologique rédigé par Météo France.

La Chambre d'agriculture de la Drôme est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin.

Édité par la CHAMBRE d'AGRICULTURE de la DRÔME

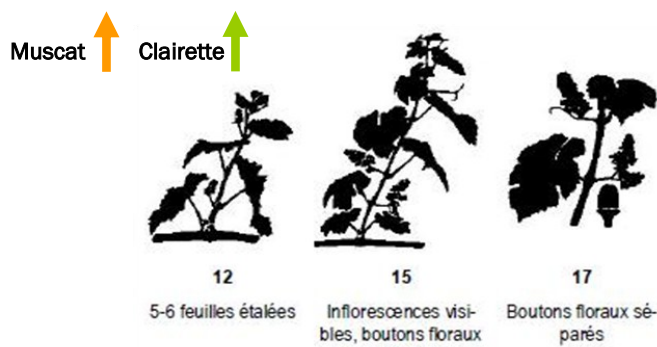
Directeur de publication : Damien COLIN

145, avenue Georges Brassens – CS 30418 – 26504 Bourg-lès-Valence cedex

Tél : 04 75 82 40 00



PHÉNOLOGIE

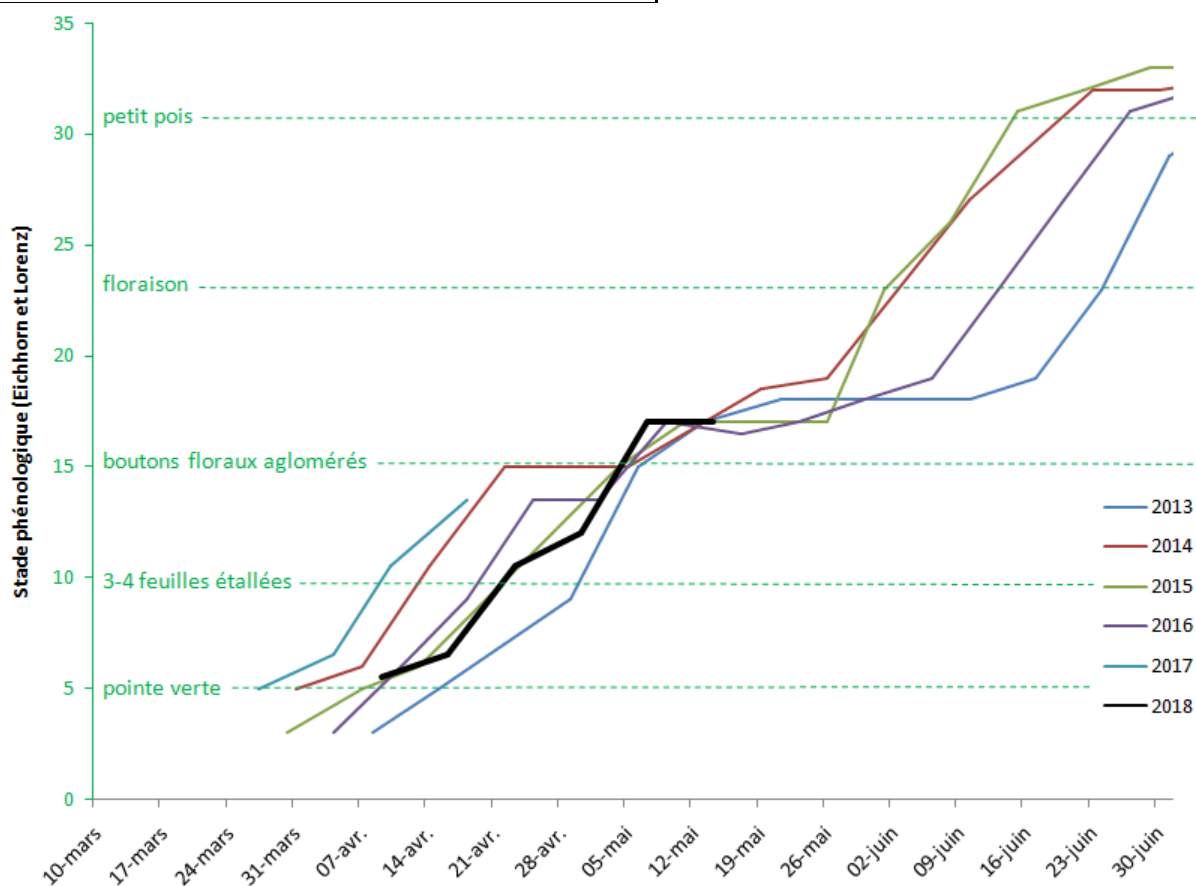


Gervanne	↑
Bas Diois	↑
Haut Diois	↑

Avec la baisse brutale des températures, l'évolution phénologique a fortement ralenti.

Peu ou pas d'évolution depuis la semaine dernière. Ceci explique le plateau de la courbe 2018 sur le graphique ci-dessous.

Certaines parcelles de Clairette expriment des symptômes chlorotiques et quelques muscats voient leurs apex rougir à cause du froid. Si un temps de saison revient vite, ces phénomènes physiologiques devraient s'estomper rapidement.

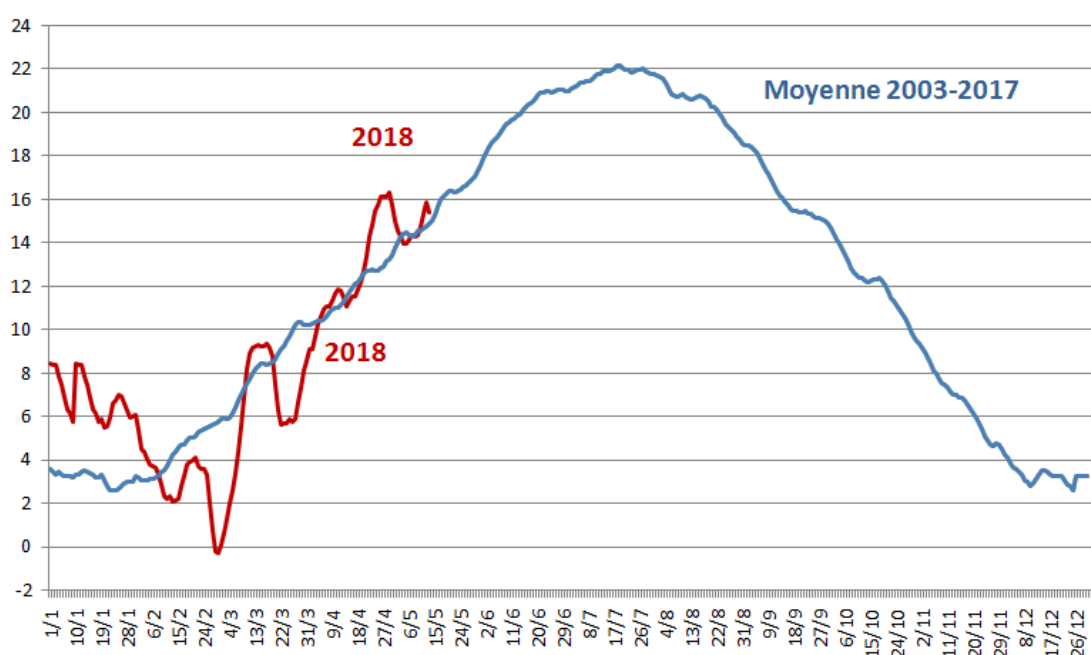


MÉTÉOROLOGIE

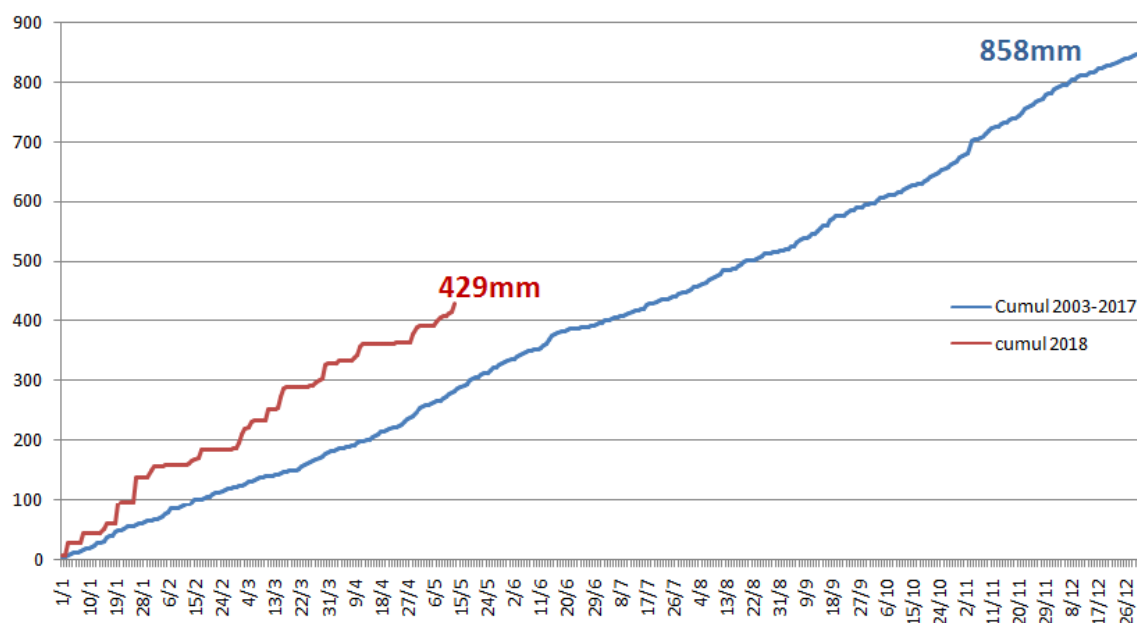
Date	Beaufort				Saint Sauveur				Barsac				Die				Saint Roman			
	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	T°C moy	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	T°C moy	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	T°C moy	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	T°C moy	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	T°C moy
Lun 7/05	5,5	14,1	26,6	17,7	8,0	13,4	24,9	17,1	16,9	12,0	24,1	18,1	8,5	11,6	24,8	15,9	3,0	12,5	22,8	15,8
Mar 8/05	1,0	11,1	24,0	16,6	1,0	10,2	23,1	15,9	5,7	10,5	22,2	16,4	6,5	7,6	23,1	14,7	1,0	8,6	23,8	14,6
Mer 9/05	3,5	12,1	23,5	17,7	1,5	12,0	23,4	18,0	0,2	12,0	23,5	17,8	2,0	12,2	24,4	17,5	1,6	10,6	23,8	16,6
Jeu 10/05	0,0	12,5	18,3	14,5	0,0	12,8	16,7	14,2	2,8	10,1	17,1	13,6	0,0	13,3	18,0	14,4	0,0	12,0	17,2	13,5
Ven 11/05	0,0	6,2	24,0	15,7	2,5	7,1	23,3	14,8	9,4	7,8	22,6	15,2	4,5	5,2	23,0	14,7	6,0	6,5	24,7	14,4
Sam 12/05	0,0	13,1	24,4	17,2	0,5	13,4	23,3	17,0	0,0	11,8	23,4	17,6	1,5	11,0	25,5	17,1	0,8	10,3	24,6	16,5
Dim 13/05	18,0	5,8	8,9	7,9	26,5	5,8	8,0	7,1	22,8	5,1	14,0	9,6	14,0	6,9	9,8	8,3	15,5	6,0	9,5	7,8

MÉTÉOROLOGIE (SUITE...)

Des pluies et des pluies... Et un retour du froid assez brutal en fin de semaine. La végétation marque une pause...



Comparaison des cumuls de précipitations 2018 / moyenne décennale (mm)



POINT PULVÉRISATION DÉBUT DE SAISON

Pour les traitements en début de saison sur végétation peu développée, privilégiez les traitements à la lance, ou faites attention à bien orienter les jets.

· Si vous utilisez un appareil à jet projeté : employez les spécialités commerciales à la dose/hl : Dose par ha / 10 x nombre d'hl de la cuve. Pulvériser à la limite du point de ruissellement (de 200 à 300 l/ha) suivant le volume de végétation.

· Si vous utilisez un pulvérisateur à jet porté ou pneumatique en fermant l'alimentation des buses ou des sorties qui ne sont pas dirigées vers la végétation : dans ce cas prenez la dose/hectare dans le volume d'eau habituellement utilisé pour vos traitements en pleine saison ; ceci vous permettra de traiter une surface supérieure, et d'économiser jusqu'à 50% de spécialité commerciale.

MILDIU:

RENOUVELEZ EN FIN DE RÉMANENCE ET/OU LORS DE LA PROCHAINE FENÊTRE

Toujours aucune tache malgré des observations attentives. Les modèles annoncent de nombreuses sorties de taches ces jours-ci, conséquences des pluies du 23 avril au 1er mai.

Soyez vigilants et signalez-nous toute tache suspecte.

En bio: En fonction du lessivage du précédent cuivre et de la pousse de la végétation, **renouvelez la protection à la prochaine fenêtre de traitement.**

En conventionnel: **renouvelez votre anti-mildiou s'il arrive en fin de rémanence dès la prochaine fenêtre de traitement.**

STRATÉGIE AB

- > pour une pulvérisation tous les 2 rangs : **appliquer 300 à 400g de cuivre métal.**
- Sulfate de cuivre : BB RSR Disp (1 à 1.5kg/ha)

STRATÉGIE CONVENTIONNELLE

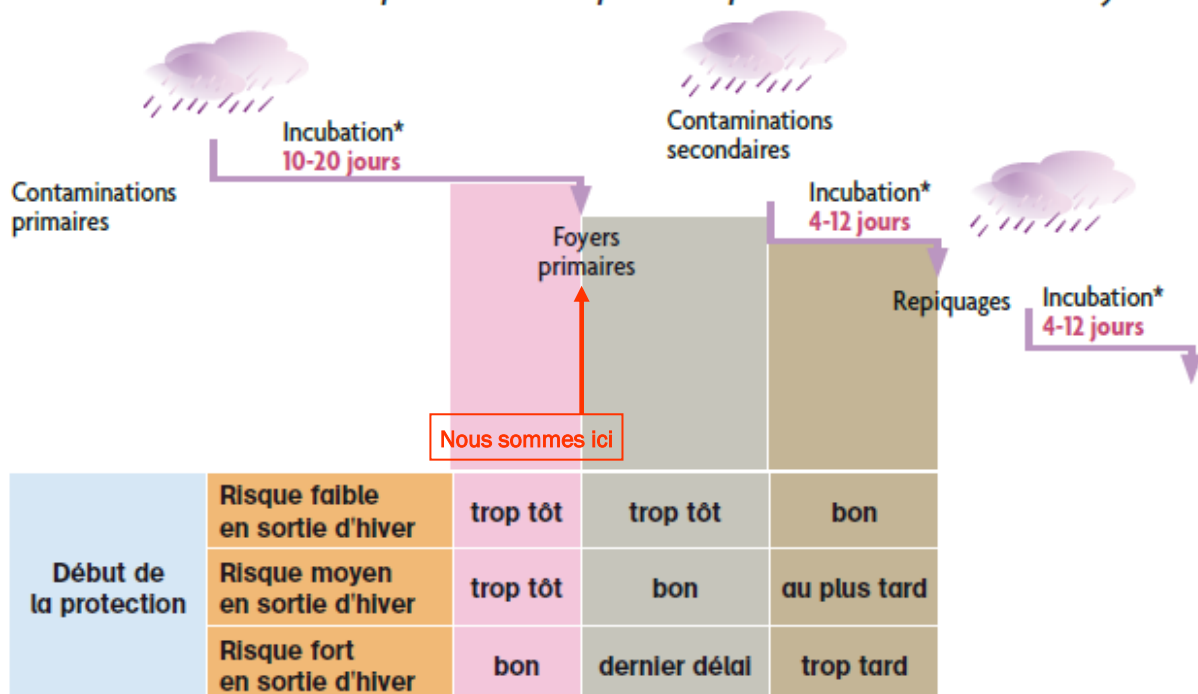
- Fosétyl-Al : Slogon (4kg/ha)
- > pour une pulvérisation tous les 2 rangs : **l'application peut se faire à demi-dose.**

RAPPEL: RAISONNEMENT DE LA LUTTE



Stratégie:

Comment définir globalement la date du 1^{er} traitement en fonction des conditions climatiques hivernales pour des parcelles de sensibilité moyenne ?



Cette stratégie globale doit être modulée en fonction des particularités des parcelles :

- parcelles difficiles d'accès (faible portance, fortes pluies) ou à microclimats favorables à la maladie, raisonner comme en année à risque fort ;
- parcelles peu sensibles, raisonner comme en année à risque faible.

* La durée d'incubation annoncée concerne les feuilles, elle est de 30 à 50% plus longue sur inflorescences et grappes

OÏDIUM: TOUTES LES PARCELLES DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES

La protection doit maintenant être mise en place en tout secteur et doit être maintenue de manière continue sans trous.

En bio: En fonction du lessivage du précédent soufre et de la pousse de la végétation, **renouvelez la protection à la prochaine fenêtre de traitement.**

En conventionnel: **renouveler votre anti-oïdium s'il arrive en fin de rémanence dès la prochaine fenêtre de traitement.**

En début de protection, il est envisageable de réduire fortement les doses à condition d'appliquer soigneusement la bouillie (cf. Pulvérisation en début de saison).

Dans le cadre d'une **pulvérisation localisée** (lance ou face par face), il est possible d'appliquer seulement **50% de la dose hectare.**

STRATÉGIE AB

Un soufre mouillable est envisageable :

Microthiol ou Thiovit Jet : 12.5 kg /ha.

Heliosoufre : 7.5 l/ha.

STRATÉGIE CONVENTIONNELLE

Préférez les produits pénétrants ayant une action « stoppante ou curative » durant la phase d'incubation du champignon.

Produits conseillés :

- **Spiroxamine** (IBS groupe 2): protection 10jrs.
Exemple : Prosper, Hoggar, Spirox: (0,6l/ha)

- **IDM (IBS groupe 1)** : protection 14jrs
(ATTENTION, de nombreux produits sont classés CMR2)

ERINOSE ET ACARIOSE

Les symptômes d'érinose sont observables sur de nombreuses parcelles de Muscats. Les symptômes se diluent avec la pousse rapide du feuillage.

Aucune intervention à prévoir.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de cochylis continue.

RAS vis-à-vis des Eudémis.

Aucune intervention à prévoir.

EPAMPRAGE DES PIEDS:

L'épamprage est une étape clé dans la lutte prophylactique contre le mildiou.

Trois techniques d'épamprage sont actuellement utilisées: **épamprage manuel, épamprage mécanique et épamprage chimique**. Une étude menée dans le Diois par la chambre d'agriculture sur trois années montre une qualité d'épamprage équivalente quelle que soit la technique utilisée. Le mode d'épamprage utilisé semble en revanche avoir un impact sur les temps de travaux, cela se répercute ensuite sur le volet économique (cf. zoom 55: Janvier 2010).

Dans le cadre des bonnes pratiques viticoles, l'épamprage mécanique et manuel doivent être privilégiés.

EPAMPRAGE CHIMIQUE:

L'efficacité de l'épamprage chimique dépend essentiellement :

♦ de la qualité de la pulvérisation :

- absence de vent,
- 250 à 500 l/ha selon la densité de plantation et du mode d'application,
- vitesse d'avancement inférieure à 2,5 – 3 km/h,
- utiliser des caches de protection pour limiter les embruns et les risques de phytotoxicité sur la végétation.

♦ du stade de la végétation au moment de l'application (pampres de moins de 15 à 20cm).

♦ De la température et de la luminosité (l'action de Basta F1 est limité avec les températures basses)

Privilégier les spécialités à base de substances actives possédant le profil toxicologique le moins défavorable. Attention au délais avant récolte qui est en général de 90 jours (sauf Basta).

Lors d'un épamprage chimique à la lance, le personnel qui tient la lance est un applicateur de produits phytosanitaires.

Ainsi, **le responsable de l'exploitation doit s'assurer que l'employé respecte bien les règles de prévention**. Dans le cas présent, il doit porter les équipements de protection individuelle : masque A2P3, gants, vêtements de protection type 3 ou 4, lunettes.

Depuis 2016, **ce personnel doit être muni d'un Certiphyto applicateur.**

Liste des spécialités utilisables pour l'épamprage de la vigne

Spécialités commerciales	Composition	Dose d'emploi (l/ha)	Clasement toxicologique	Délai de ré-entrée
REGLONE 2	Diquat 200g/L	1	H400-410 + H302-315-317-331-335-372	48h
BASTA F1	Glufosinate d'ammonium 150g/L	1,25	CMR2 H360fd + H302-311-318-373	48h
SHARK, SPOTLIGHT PLUS	Carfentrazone éthyl 60g/L	0,3	H410 H317	48h
SORCIER, GUERRIER	Pyraflufen éthyl 150g/L	0,2	H410 H317	48h

BULLETIN DE PREVISION DES PROCHAINS JOURS SUR LA DROME

Mardi 15 en journée,

La journée commence sous les nuages avec de faibles pluies sur la moitié nord du département et la vallée du Rhône. Assez rapidement, le temps redevient sec partout, et quelques éclaircies se dessinent. Toutefois, en fin d'après-midi, de petites averses se produisent à nouveau sur la moitié nord du département. Ailleurs le temps reste sec mais nuageux.

En journée, établissement d'un vent de Nord à Nord-Ouest souvent modéré.

Températures maximales : de 17 à 20 degrés en plaine, 12 degrés en montagne vers 1000 mètres.

Mercredi 16,

Du Diois aux Baronnies, sur la moitié nord du département, les nuages se développent en cours de matinée et donnent des averses de pluie dès la mi journée, plus soutenues l'après midi. Ailleurs, c'est une belle journée, avec un soleil généreux.

Vent de Nord modéré en vallée du Rhône, voire assez fort dans le sud. Vent plus faible ailleurs.

Températures minimales : en vallée du Rhône vers 10 à 12 degrés, 7 à 10 degrés sur l'est à basse altitude, 4 à 6 degrés vers 800 à 1000 mètres. Températures maximales : comprises entre 19 et 22 degrés en plaine, vers 14 degrés sur le plateau du Vercors.

Jeudi 17,

Des nuages bas sont possibles temporairement le matin sur le nord. Sinon, après un début de journée ensoleillée, des nuages instables se développent. Des averses et des orages se déclenchent sur le relief et s'étalent ensuite sur les plaines environnantes, et sur le nord du département. Ailleurs, les éclaircies restent prédominantes.

Vent de Nord modéré en vallée du Rhône. Vent plus faible ailleurs.

Températures minimales : sans grands changements. Températures maximales : comprises entre 21 et 24 degrés en plaine, vers 16 à 17 degrés sur le plateau du Vercors.

Vendredi 18 et samedi 19,

Temps instable, assez bien ensoleillé en matinée puis des averses orageuses se développent sur le relief et s'étendent ensuite sur les plaines environnantes, voire ponctuellement jusque vers la vallée du Rhône.

Jusqu'à samedi à la mi-journée, vent de secteur Nord modéré en vallée du Rhône.

Températures minimales : de 8 à 11 degrés, et 12 degrés au sud de la Vallée du Rhône. Températures maximales : de 21 à 23 degrés en plaine.

Dimanche 20 et lundi 21,

Risque d'averses parfois orageuses, notamment en montagne.

Vent faible variable.

Températures minimales : comprises entre 9 et 12 degrés. Températures maximales : comprises entre 23 et 25 degrés.

Pour la période du vendredi 18 mai au lundi 21 mai, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.